



Co-funded by
the European Union



Références et lignes
directrices pour
l'assurance qualité dans
l'enseignement
supérieur africain
(ASG-QA)

Harmonisation, Quality Assurance
and Accreditation in Africa

HAQAA3 

Dr Anneley Willemse



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



QU'EST-CE QUE LES ASG-QA ?



- Fournissent un cadre général pour l'AQ dans l'enseignement supérieur en Afrique.
- Non prescriptives mais flexibles pour l'AQI et l'AQE dans l'enseignement supérieur en Afrique.
- Références - exigences minimales communes.
- Lignes directrices - Termes plus spécifiques pour conseiller les EES et les AAQ sur la meilleure façon de traiter chaque norme et de permettre la collecte de preuves à l'appui de leur statut de qualité.
- Exemple de bonne pratique et de mécanisme d'amélioration de la qualité dans les EES et les AAQ africains.
- Non exhaustif - les EES et les AAQ peuvent ajouter des références supplémentaires pour les adapter à leur propre contexte.

1. Disposer d'un cadre et d'une compréhension communs de l'AQ - à l'échelle continentale, régionale et nationale..

2. Développer la confiance mutuelle - faciliter la reconnaissance et la mobilité des étudiants et des ressources humaines en Afrique.

3. Assurer l'amélioration de la qualité - auto-évaluation, évaluations externes par les pairs et suivi et évaluation continus.

4. Promouvoir la transparence et la responsabilité - fournir au public des informations appropriées sur l'AQ.

5. Promouvoir la compétitivité internationale du système d'enseignement supérieur africain.

6. Promouvoir une culture de la qualité durable dans les EES - aider à concevoir des ressources d'enseignement et d'apprentissage pertinentes et des mécanismes d'évaluation des étudiants.





Les ASG-QA:

- S'appliquent à tous les types d'EES en Afrique, quel que soit le mode d'étude ou le lieu de prestation, y compris les prestations transnationales et transfrontalières
- S'adressent aux étudiants tout au long de leur vie universitaire, en se référant donc toujours aux étudiants de premier et de deuxième cycle, sauf indication contraire
- S'adressent à l'ensemble du personnel des EES, qu'il s'agisse du personnel académique, de recherche, administratif, technique ou de soutien, sauf indication contraire
- S'appliquent en tenant compte du cadre de qualifications existant et des systèmes de transfert et d'accumulation d'unités de valeur en vigueur sur le continent.

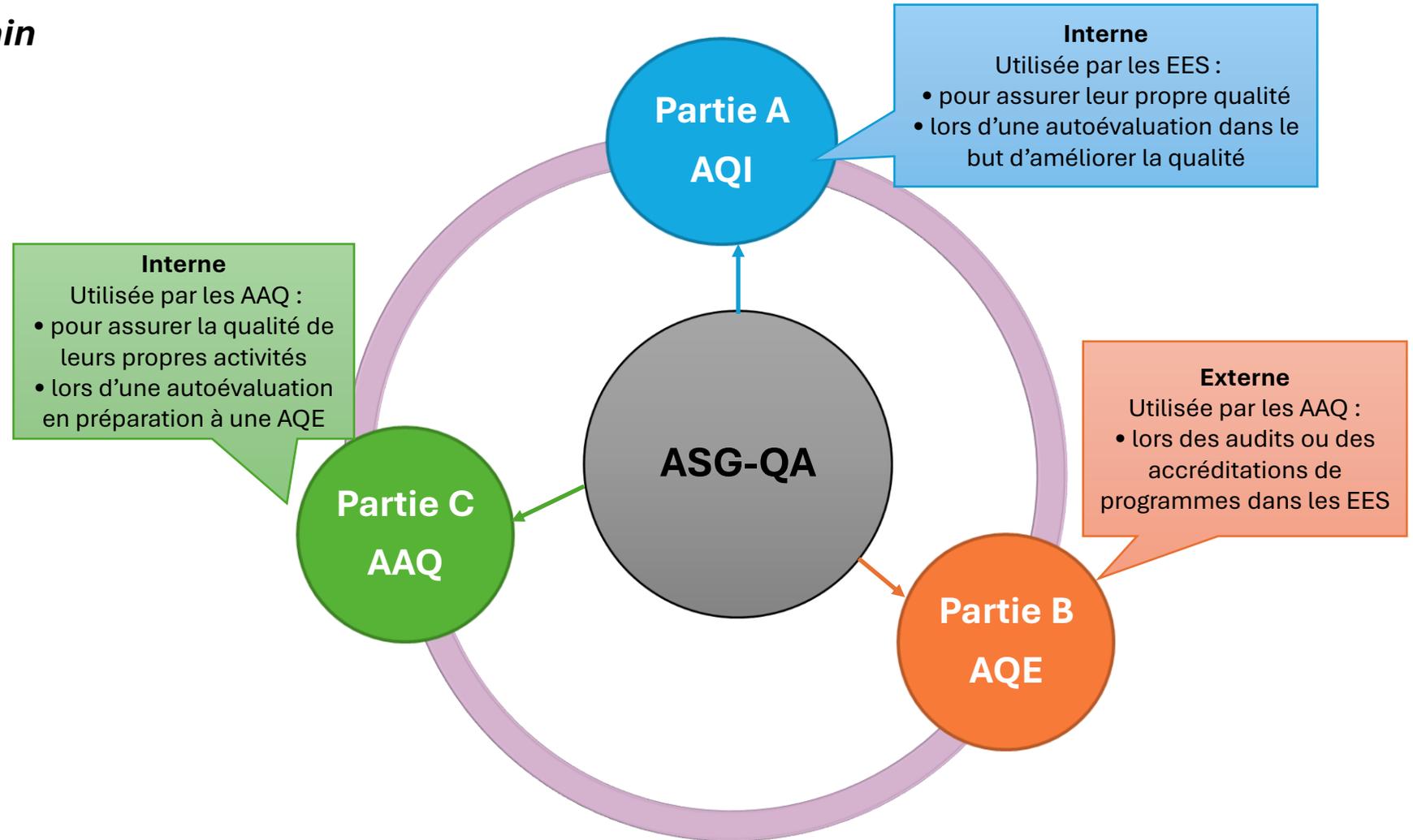


❖ **Partie A: Assurance Qualité Interne (AQI)**

❖ **Partie B: Assurance Qualité Externe (AQE)**

❖ **Partie C: Assurance Qualité Interne des AAQ**

**Les trois parties sont
interdépendantes et constituent
la base d'un cadre africain
d'assurance qualité.**



Partie A: AQI

Lors de leur auto-évaluation, les EES utilisent les références de la partie A

1. Vision, mission et objectifs stratégiques
2. Gouvernance et gestion
3. Ressources Humaines
4. Gestion des ressources financières
5. Infrastructure et installations
6. Recrutement, admission et certification des étudiants et services de soutien aux étudiants
7. Élaboration, approbation, suivi et évaluation des programmes
8. Enseignement, apprentissage et évaluation
9. Recherche et innovation
10. Engagement envers la communauté
11. Gestion de l'information
12. Information du public
13. Collaboration, mobilité du personnel et des étudiants

Partie B: AQE

La partie B présente les méthodes et les processus que les AAQ doivent utiliser pour accréditer les programmes ou auditer les EES.

1. Objectifs de l'assurance qualité externe et prise en compte pour l'assurance qualité interne
2. Élaboration de mécanismes d'assurance qualité externe adaptés au contexte
3. Mise en œuvre de processus d'assurance qualité externe
4. Indépendance de l'évaluation
5. Décisions et rapports d'évaluation (résultats de l'AQE)
6. Évaluation périodique des établissements et des programmes
7. Plaintes et recours

Partie C: AQI/AQE des AAQ

Lorsqu'ils procèdent à leur auto-évaluation, les AAQ utilisent les références de la partie C

1. Personnalité juridique
2. Vision et énoncé de mission
3. Gouvernance et gestion
4. Indépendance de l'AAQ
5. Politiques, processus et activités
6. Assurance qualité interne
7. Ressources humaines et financières
8. Benchmarking (études comparatives), réseautage et collaboration
9. Évaluation périodique de l'AAQ

